

Services nationaux de laboratoire judiciaire (SNLJ) Demande de divulgation

Conformément à la politique du laboratoire, la demande de divulgation de documents doit être approuvée par le procureur de la Couronne.

Renseignements sur le dossier		
N° de dossier du laboratoire de la GRC	N° de dossier du service de police	Date requise (au moins 30 jours)
N° de dossier du tribunal (le cas échéant)	Date prévue de l'audience	Type/niveau du tribunal (prélim., provincial, suprême, etc.)
Coordonnées du demandeur		Adresse postale <u>complète</u> pour l'envoi des documents
Nom/titre: Service/organisation: Numéro(s) de téléphone: Courriel: Chiffrement Entrust activé? ☐ Oui ☐ Non		N° de bureau/appart.: Adresse: Ville, province: Code postal:
AVIS : - LES DEMANDES DE DIVULGATION DOIVENT ÊTRE REÇUES AU MOINS 30 JOURS AVANT LA DATE DE COMPARUTION POUR S'ASSURER QUE LE LABORATOIRE S'Y CONFORME. - LES SNLJ N'ONT PAS DE CURRICULUM VITAE POUR LES INDIVIDUS QUI NE TRAVAILLENT PLUS AU SEIN DU LABORATOIRE. - LE MATÉRIEL DE DIVULGATION SERA FOURNI PAR COURRIEL. - UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION VOUS SERA ENVOYÉ UNE FOIS VOTRE DEMANDE REÇUE.		

1. Choisissez les programmes judiciaires pour lesquels la divulgation est demandée.
 Le matériel de divulgation consistera en le dossier de travail (par exemple, notes de travail, données d'analyse, rapports, certificats et autres documents connexes) et en le Curriculum Vitae (CV) de l'auteur du rapport d'expertise judiciaire.

- ☐ Services de biologie
- ☐ Identification des armes à feu et des marques d'outil
- ☐ Bureau national de la lutte contre la contrefaçon
- ☐ Service de toxicologie
- ☐ Analyse de traces

2. Avez-vous besoin d'un rapport sur la *chaîne de possession* décrivant le mouvement des pièces à convictions au sein des SNLJ? ☐ Oui ☐ Non

ENVOYEZ LE FORMULAIRE REMPLI PAR COURRIEL AU FAC-CEJ@RCMP-GRC.GC.CA